



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *premier ministre* PALLISTER fait une déclaration au sujet de la tragédie routière touchant l'équipe des Broncos de Humboldt.

M. KINEW et, avec le consentement de l'Assemblée, MM. GERRARD et FLETCHER font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} MORLEY-LECOMTE, MM. WIEBE, TEITSMA et LINDSEY ainsi que M. le *ministre* SCHULER font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (T. Bighett, S. Singh, R. Carlisle et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (S. Vidal, N. Thiessen, C. VanWelleghem et autres)

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

Lundi 9 avril 2018

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger